

Conditions Générales

1. Application des conditions générales

- 1.1. Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les offres, demandes de réservation, réservations et contrats conclus directement ou indirectement avec TopParken Holding B.V. (TopParken) ou ses filiales, et concernant tous types d'hébergements et d'emplacements de camping loués par TopParken.
- 1.2. TopParken rejette expressément l'application d'autres conditions générales.
- 1.3. Les exceptions aux présentes Conditions Générales ne sont possibles que si elles ont été convenues par écrit entre les parties.

2. Réservation

- 2.1. TopParken traite uniquement les demandes de réservation des personnes âgées de dix-huit (18) ans et plus. Le locataire doit être âgé de dix-huit (18) ans ou plus et être présent pendant toute la durée de la réservation. TopParken se réserve le droit de refuser une demande de réservation sans justification.
- 2.2. Le contrat entre TopParken et le locataire est conclu lorsque TopParken envoie la confirmation de réservation – également considérée comme la facture – par courrier postal ou électronique au locataire, sous réserve que ce dernier reçoive la confirmation dans un délai de dix (10) jours.
- 2.3. Le locataire doit vérifier l'exactitude de la confirmation de réservation. Toute erreur doit être immédiatement signalée à TopParken. Si, dans un délai de dix (10) jours après la réservation, le locataire ne reçoit pas de confirmation écrite/facture, il doit immédiatement contacter la réception du parc, faute de quoi il ne pourra pas invoquer sa réservation.
- 2.4. Le locataire doit effectuer un paiement (partiel) dans le délai indiqué sur la confirmation de réservation. Si TopParken ne reçoit pas ce paiement dans le délai imparti, le contrat sera considéré comme annulé. Dans ce cas, TopParken pourra libérer l'hébergement réservé pour d'autres locataires sans autre notification et facturer les frais d'annulation au locataire.
- 2.5. Le contrat concerne la location d'un hébergement, d'un emplacement de camping ou d'autres installations à usage récréatif, de courte durée par nature.

3. Modifications de la réservation/du contrat

TopParken n'est pas tenue d'apporter des modifications au contrat après sa conclusion. Si TopParken accepte une modification, elle est en droit de facturer des frais de modification au locataire, d'un minimum de 15,00 € par modification.

4. Tarifs

- 4.1. Le locataire est tenu de payer le prix de location convenu et les frais supplémentaires indiqués sur la confirmation de réservation définitive.
- 4.2. Les tarifs et frais supplémentaires sont publiés pour chaque parc sur la liste des prix et les sites web correspondants de TopParken. Les prix indiqués sur la confirmation de réservation/facture définitive sont contraignants.
- 4.3. Les hausses de prix imprévues et justifiables peuvent être répercutées sur le locataire. Tous les prix figurant sur la liste des prix et les sites web sont sous réserve de modifications.
- 4.4. Les promotions ne s'appliquent pas aux réservations existantes.
- 4.5. Tous les prix incluent la TVA conformément aux réglementations en vigueur au moment de la confirmation de réservation. Toute modification des taux de TVA pourra être facturée

ultérieurement au locataire sans que cela donne droit à l'annulation de la réservation.

4.6. Les prix incluent : la consommation d'eau, de gaz et d'électricité, le nettoyage final, l'accès aux installations de l'hébergement et du parc, ainsi qu'un jeton de déchets par séjour (un jeton par semaine pour les séjours de plus d'une semaine).

5. Paiement

5.1. Le locataire doit effectuer un acompte dans un délai de deux (2) jours après la réservation, tel qu'indiqué dans la confirmation de réservation/facture. Le solde doit être payé six (6) semaines avant l'arrivée.

5.2. Si une réservation est effectuée dans les six (6) semaines précédant l'arrivée, le montant total doit être payé immédiatement.

5.3. Si une réservation est effectuée dans les dix (10) jours précédant l'arrivée, le montant total doit être payé à l'arrivée, en espèces ou par carte bancaire/crédit, sur le parc concerné.

5.4. Le locataire n'a pas droit à un remboursement (partiel) du montant de la location en cas de départ avant la date de départ convenue.

5.5. Si le locataire ne se présente pas à la date d'arrivée convenue, il reste redevable du montant total de la location à TopParken. TopParken se réserve le droit de débiter la totalité du montant sur la carte de crédit du locataire.

5.6. Si un délai de paiement est dépassé et que le locataire ne respecte pas ses obligations, TopParken a le droit d'annuler la réservation et de libérer l'hébergement/emplacement pour d'autres locataires.

6. Jours d'arrivée et de départ

6.1. Les emplacements de camping loués peuvent être occupés entre 13h00 et 17h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 11h00 le jour du départ.

6.2. Les hébergements loués peuvent être occupés entre 15h00 et 17h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 10h00 le jour du départ.

7. Caution

7.1. Le locataire doit déposer une caution de 350,00 € à l'arrivée ou signer une autorisation pour le prélèvement de cette somme.

8. Règlement intérieur

8.1. Les invités doivent respecter les règles établies par le parc, notamment le règlement du terrain. En cas de non-respect, TopParken se réserve le droit d'expulser immédiatement le locataire et ses accompagnants sans remboursement.

9. Animaux domestiques

9.1. Un maximum de deux (2) animaux domestiques est autorisé par hébergement/emplacement, sous réserve des conditions du parc.

10. Force majeure

10.1. En cas de force majeure, TopParken peut proposer un hébergement ou un emplacement de remplacement équivalent sans possibilité pour le locataire de contester juridiquement cette décision.

11. Responsabilité

11.1. TopParken décline toute responsabilité pour le vol, la perte ou les dommages subis par le locataire ou ses biens pendant le séjour.

12. Réclamations

12.1. Les plaintes doivent être signalées immédiatement à la réception. Si elles ne peuvent pas être résolues sur place, elles doivent être formulées par écrit pendant la période de location.

13. Conditions d'annulation

13.1. En cas d'annulation, les frais suivants s'appliquent :

- a. 15 % du montant total à partir de 93 jours avant l'arrivée,
- b. 50 % entre 62 et 93 jours,
- c. 75 % entre 31 et 62 jours,
- d. 90 % entre 1 et 31 jours,
- e. 100 % le jour de l'arrivée ou en cas de départ anticipé.

14. Frais

14.1. Les frais de réservation pour un hébergement sont de 25,00 € par réservation et de 15,00 € pour un emplacement de camping.

15. Photos et vidéos

15.1. TopParken se réserve le droit d'utiliser des photos/vidéos prises dans ses parcs pour des publications sans demander l'autorisation explicite des personnes figurant dessus.

16. Généralités

16.1. Le droit néerlandais s'applique à tous les contrats entre TopParken et le locataire.